



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 74950

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les justes et légitimes revendications des personnels d'aide à domicile qui attendent aujourd'hui l'agrément de leur convention collective. Au cours d'un entretien avec des personnels, Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées aurait affirmé être en accord avec la nouvelle convention collective des aides à domicile. Aujourd'hui, malgré l'important travail réalisé par ces personnels, dont on connaît la précarité, aux côtés des personnes âgées, le dossier serait retenu et bloqué au niveau du ministère du budget. Il lui demande s'il entend intervenir afin que les personnels d'aide à domicile puissent enfin bénéficier de conditions de vie et de travail plus favorables.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74950

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1840